

**F C T C**CONVENTION-CADRE DE L'OMS  
POUR LA LUTTE ANTITABAC**Conférence des Parties à la  
Convention-cadre de l'OMS  
pour la lutte antitabac**Sixième session  
Moscou (Fédération de Russie), 13-18 octobre 2014  
**Point 4.4.3 de l'ordre du jour provisoire****FCTC/COP/6/11  
18 juillet 2014****Lutte contre les produits du tabac pour pipe à eau****Rapport du Secrétariat de la Convention****Généralités**

1. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac définit les « produits du tabac » comme les produits fabriqués entièrement ou partiellement à partir de tabac en feuilles comme matière première et destinés à être fumés, sucés, chiqués ou prisés, et dispose dans son article 4.4 que des mesures globales pour réduire la consommation de tous les produits du tabac sont essentielles afin de prévenir l'incidence des maladies et l'incapacité et les décès prématurés provoqués par la consommation de tabac. En vertu de l'article 5.2.b) de la Convention, les Parties sont par ailleurs tenues d'élaborer des politiques pour prévenir et réduire la consommation de tabac, l'addiction nicotinique et l'exposition à la fumée du tabac.

2. Si le tabagisme à la cigarette est la forme dominante de consommation de tabac dans la plupart des régions du monde, l'utilisation des pipes à eau constitue une part importante, en augmentation, du tabagisme à l'échelle mondiale.<sup>1,2</sup> La pipe à eau est aussi connue sous les noms de chicha, narguilé, arguileh, houka, hubble bubble et gouza. Il en existe des formes et des types divers mais leur caractéristique essentielle est le passage dans un réservoir d'eau (vase) de la fumée du tabac qu'aspire le fumeur à l'aide d'un tuyau souple.

3. L'utilisation de la pipe à eau est surtout répandue en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, mais elle est rapidement en train de devenir un problème dans d'autres continents, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Dans la Région de la Méditerranée orientale,

---

<sup>1</sup> Note consultative du Groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac. Waterpipe tobacco smoking: health effects, research needs and recommended actions by regulators. Genève: Organisation mondiale de la Santé; 2005 ([http://www.who.int/tobacco/global\\_interaction/tobreg/Waterpipe%20recommendation\\_Final.pdf?ua=1](http://www.who.int/tobacco/global_interaction/tobreg/Waterpipe%20recommendation_Final.pdf?ua=1)).

<sup>2</sup> Summary report on the WHO-EM/TFI/123/E expert workshop to prepare a new edition of the WHO advisory note on waterpipe tobacco smoking, Cairo, Egypt, 30–31 March 2014. Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale; 2014 ([http://Applications.emro.who.int/docs/IC\\_Meet\\_Rep\\_2014\\_EN\\_15355.pdf](http://Applications.emro.who.int/docs/IC_Meet_Rep_2014_EN_15355.pdf)).

l'utilisation de la pipe à eau, en augmentation chez les femmes et chez les hommes et, de façon très inquiétante, chez les jeunes et les enfants, a dépassé le tabagisme à la cigarette dans certains pays.

4. L'idée erronée selon laquelle l'utilisation de la pipe à eau est moins dangereuse que les autres produits du tabac à fumer a contribué dans une très large mesure à étendre son acceptation sociale et culturelle, et à l'augmentation sensible de son utilisation observée à l'échelle mondiale.

5. L'utilisation de la pipe à eau génère un important volume de fumée, ce qui présente des risques sanitaires pour les fumeurs et pour les non-fumeurs qui y sont exposés. Plusieurs études cliniques ont établi que l'utilisation de la pipe à eau était cause de maladies.

6. Les responsables de l'élaboration des politiques dans le monde en général n'ont guère prêté attention aux pipes à eau et aux aspects réglementaires distinctifs propres à leur utilisation. À ce jour, les dispositions réglementaires ont pour la plupart ciblé les cigarettes et l'utilisation des pipes à eau a moins retenu l'attention.<sup>1</sup> À côté du tabac en feuilles, les additifs, les arômes et le charbon utilisé pour chauffer ou brûler le tabac en feuilles sont des éléments importants des produits pour pipe à eau qui requièrent des mesures réglementaires spéciales.

7. Cette dernière décennie, les chercheurs se sont davantage employés à combler le déficit de savoir concernant les pipes à eau et les facteurs qui ont contribué à leur utilisation courante dans le monde. Les enquêtes nationales consacrées depuis peu à l'utilisation des pipes à eau permettront d'étudier les principaux facteurs qui amènent à commencer et à continuer de fumer la pipe à eau.

### **Produits du tabac pour pipe à eau : faits essentiels**

8. Les produits pour pipe à eau constituent un groupe hétérogène dont l'apparence et la composition sont très variables, et ils sont utilisés dans différentes parties du monde ; leurs constituants associent pour la plupart du tabac et des produits autres que du tabac.

9. Il existe deux types principaux de produits pour pipe à eau. Le premier, traditionnel, est connu dans certaines communautés sous le nom de tumbak ou ajami. Il est constitué de feuilles de tabac brut séchées, humectées avec de l'eau immédiatement avant d'être utilisées ; il n'est pas aromatisé. Le deuxième, le mu'essel (du mot arabe désignant le miel), est aromatisé et édulcoré. Ce type résulte de la fermentation du tabac avec de la mélasse et des essences de fruit, ce qui maintient le produit humide et souple jusqu'à son utilisation. Un large éventail d'arômes sont utilisés, notamment des fruits (pomme, raisin, cerise, citron, noix de coco, banane, par exemple), des extraits végétaux (menthe, par exemple) et des fleurs (rose, par exemple). Parce qu'il est aromatisé et moins âpre, le mu'essel est aujourd'hui le produit du tabac pour pipe à eau le plus généralement utilisé dans le monde.

10. Du charbon est utilisé dans tous les types de pipe à eau pour chauffer ou brûler le produit du tabac qui est placé dans le foyer. Cela augmente les risques pour la santé liés à l'utilisation des pipes à eau et pose un problème de réglementation particulier.

11. La plupart des produits disponibles sur le marché sont fabriqués par l'industrie du tabac des pipes à eau. La plupart des fabricants connus se trouvent dans des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. En 2013, une grande société productrice de tabac multinationale a fait l'acquisition de

---

<sup>1</sup> Tobacco control laws [website]. Washington (DC): Campaign for tobacco-free kids; 2014 (<http://www.tobaccocontrolaws.org/>).

Nakhla, principal fabricant de tabac pour pipe à eau avec plus de 30% du marché en volume.<sup>1</sup> Le marché du tabac des pipes à eau au Moyen-Orient et en Afrique est florissant, avec un taux composé de croissance annuelle (TCCA) de 6% jusqu'en 2016, et un TCCA de 5% et de 7% sur les deux marchés principaux, l'Égypte et l'Arabie saoudite, respectivement. La croissance du marché pourrait conduire d'autres pays asiatiques à fabriquer des produits du tabac pour pipe à eau. La fabrication artisanale joue un rôle limité sur le marché.

12. Le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac pour pipe à eau ne sont conformes à l'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS que dans quelques Parties. Plusieurs Parties (Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Équateur, Inde, Namibie et Viet Nam, par exemple) ont spécialement inclus le tabac des pipes à eau dans la définition des produits du tabac figurant dans leur législation et certaines (Fédération de Russie, Israël, Liban et Turquie, par exemple) apposent des mises en garde spéciales sur le conditionnement du tabac des pipes à eau. La Turquie a étendu l'apposition de mises en garde aux vases des pipes à eau en rendant obligatoire l'apposition de mises en garde des deux côtés des vases des pipes à eau de façon à couvrir 65% de leur surface. Le conditionnement revêt généralement des couleurs vives, représentant des fruits, des plantes aromatiques ou des fleurs, le mot tabac n'étant guère ou pas mentionné. Selon une étude récente, les mises en garde sanitaires sur le conditionnement du tabac pour pipe à eau et leurs accessoires couvrent une surface inférieure à 3%, alors que la recommandation est de 30%.<sup>2</sup> De nombreux conditionnements donnent en outre des informations trompeuses, ainsi par exemple « nicotine : 0,05%, goudrons : 0% » et « arômes naturels : 100% ».<sup>3</sup>

13. Des expositions internationales ont été organisées récemment pour promouvoir les produits du tabac pour pipe à eau et les accessoires pour pipe à eau.

### **Composition et émissions des produits du tabac pour pipe à eau**

14. La nicotine présente dans les produits pour pipe à eau est responsable de leur potentiel dépendogène (pouvoir addictif). Pour une seule séance de fumage de 10 g de tabac mu'essel avec 1,5 pastille de charbon à allumage rapide posée sur le foyer de la pipe à eau, l'analyse de la fumée principale indique qu'elle contient 2,94 mg de nicotine, 802 mg de goudrons et 145 mg de monoxyde de carbone.<sup>4</sup>

15. L'analyse de la fumée révèle la présence de plusieurs agents cancérigènes et toxiques : nitrosamines spécifiques du tabac (NNN, NNK), hydrocarbures aromatiques polycycliques (benzo[a]pyrène, anthracène), aldéhydes (formaldéhyde, acétaldéhyde, acroléine), et métaux lourds

---

<sup>1</sup> Japan Tobacco élargit son champ d'action avec l'acquisition du principal fabricant mondial de chicha. Euromonitor international, 20 novembre 2012 (<http://blog.euromonitor.com/2012/11/japan-tobacco-extends-scope-with-acquisition-of-worlds-largest-shisha-manufacturer.html#sthash.DYXXf9bl.dpuf>).

<sup>2</sup> Nakkash R, Khalil J. Health warning labelling practices on narghile (shisha, hookah) waterpipe tobacco products and related accessories. *Tobacco Control*. 2010;19:235-9.

<sup>3</sup> Vansickel A, Shihadeh A, Eissenberg T. Waterpipe tobacco products: nicotine labelling versus nicotine delivery. *Tobacco Control*. 2012;21(3):377-9. doi:10.1136/tc.2010.042416.

<sup>4</sup> Shihadeh A, Saleh R. Polycyclic aromatic hydrocarbons, carbon monoxide, "tar", and nicotine in the mainstream smoke aerosol of the narghile water pipe. *Food and Chemical Toxicology*. 2005;43(5):655-61.

(arsenic, chrome et plomb). Il est possible que l'acétaldéhyde contribue à renforcer le potentiel dépendogène de la nicotine.<sup>1</sup>

16. La fumée des pipes à eau contient des niveaux élevés de monoxyde de carbone dus à l'utilisation de charbon. Celle-ci contribue également à la production d'hydrocarbures aromatiques polycycliques cancérigènes.<sup>2</sup>

17. L'utilisation d'une pipe à eau produit un important volume de fumée à forte concentration de petites particules qui polluent l'air et dépassent largement les normes internationales de qualité de l'air.<sup>3</sup>

### **Pathologies associées aux produits du tabac pour pipe à eau**

18. L'utilisation des pipes à eau est associée à des effets sanitaires délétères sur l'appareil respiratoire, le système cardio-vasculaire, la cavité buccale et les dents.<sup>4</sup>

19. Une exposition intense à la fumée provoque une irritation des muqueuses de l'oropharynx et de la conjonctive. L'émission de monoxyde de carbone à des niveaux élevés peut entraîner chez certains fumeurs une syncope due à une intoxication au monoxyde de carbone consécutive à la formation de carboxyhémoglobine sanguine, qui compromet l'oxygénation de certaines parties du corps, notamment le cerveau.

20. Les fumeurs chroniques de pipe à eau présentent une plus forte incidence d'affections pulmonaires obstructives chroniques, d'asthme et de parodontopathies.

21. La consommation de tabac pour pipe à eau est généralement associée aux types de cancer suivants : cancer de la cavité buccale avec un odds ratio d'environ 4, cancer de l'œsophage avec un odds ratio de 2,65, et cancer des poumons avec un odds ratio de 2,12. Elle peut être associée à un carcinome gastrique.<sup>5</sup>

22. L'incidence du petit poids de naissance est plus élevée dans le cas de mères ayant fumé une pipe à eau pendant la grossesse.<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Ali R, Rastam S, Ibrahim I, Bazzi A, Fayad S, Shihadeh AL et al. A comparative study of systemic carcinogen exposure in waterpipe smokers, cigarette smokers and non-smokers. *Tobacco Control*. Published online 29 August 2013. doi:10.1136/tobaccocontrol-2013-051206.

<sup>2</sup> Monzer B, Septjian E, Saliba N, Shihadeh A. Charcoal emissions as a source of CO and carcinogenic PAH in mainstream narghile waterpipe smoke. *Food and Chemical Toxicology*. 2008;46(9):2991–5. doi:10.1016/j.fct.2008.05.031.

<sup>3</sup> Daher N, Saleh R, Jaroudi E, Sheheitli H, Badr T, Sepetdjian E et al. Comparison of carcinogen, carbon monoxide, and ultrafine particle emissions from narghile waterpipe and cigarette smoking: Sidestream smoke measurements and assessment of second-hand smoke emission factors. *Atmospheric Environment*. 2010;44(1):8–14. doi:10.1016/j.atmosenv.2009.10.004.

<sup>4</sup> Akl E, Gaddam S, Gunukula S, Honeine R, Jaoude PA, Irani J. The effects of waterpipe tobacco smoking: A systemic review. *International Journal of Epidemiology*. 2010;39:834–57. doi:10.1093/ije/dyq002.

<sup>5</sup> Nuwayhid IA, Yamout B, Azar G, Al Kouatly Kambris M. Narghile (hubble-bubble) smoking, low birth weight, and other pregnancy outcomes. *American Journal of Epidemiology*. 1998;148(4):375–83.

## Prévalence de l'utilisation des pipes à eau

23. L'utilisation des pipes à eau n'était pas habituellement incluse en tant que telle dans les enquêtes mondiales sur le tabac ; elle n'est citée dans certaines enquêtes que depuis quelques années.

24. Plusieurs études épidémiologiques ont mis en lumière l'utilisation croissante des pipes à eau dans toutes les Régions de l'OMS et chez les jeunes et les adultes des deux sexes.<sup>1</sup> Selon l'enquête mondiale sur les jeunes et le tabac, consacrée au tabagisme chez les enfants de 13 à 15 ans, la consommation de produits du tabac autres que la cigarette a augmenté dans 34 des 100 sites étudiés, hausse largement imputée à la progression de l'utilisation des pipes à eau. Les fumeurs de pipe à eau sont passés de 6 à 34% dans les pays ayant communiqué des données.<sup>2</sup>

25. Une tendance similaire est observée dans les pays où l'utilisation des pipes à eau n'était pas une pratique connue. Dans l'enquête nationale (National College Health Assessment survey) réalisée aux États-Unis d'Amérique, sur les 104 434 étudiants des universités ayant fourni des données relatives au tabagisme à la cigarette, à la pipe à eau et au cigare, 8733 (8,4%) fumaient alors la pipe à eau. Dans ce groupe, 4492 (51,4%) ont déclaré qu'ils n'étaient pas alors fumeurs de cigarettes et 3609 (41,3%) ont déclaré qu'ils ne consommaient alors aucune autre forme de tabac. En revanche, sur les 104 434 personnes interrogées, 31 749 (30,4%) avaient fumé une pipe à eau à un moment ou un autre. Dans ce groupe, 9423 (29,7%) ont déclaré n'avoir jamais fumé de cigarettes et 6198 (19,5%) ont déclaré n'avoir jamais consommé aucune sorte de tabac.<sup>3</sup> Au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, la prévalence chez les étudiants des universités se situe entre 7 et 11% et, chez les étudiants du secondaire, elle est de 12%.<sup>4</sup>

26. Plusieurs facteurs ont favorisé la progression de cette épidémie, à savoir: a) l'introduction de tabac pour pipe à eau aromatisé, moins âpre et au goût et à l'arôme perçus comme agréables ; b) l'idée erronée que fumer la pipe à eau est « plus sain » que fumer la cigarette ; c) l'acceptation sociale et le fait d'être une composante essentielle des réunions familiales et publiques et des rencontres entre amis, et de la culture du café et du restaurant ; d) Internet, les médias et les réseaux sociaux ; e) le faible coût ; f) l'absence de politique spécifique et de réglementation relative à l'utilisation des pipes à eau ; et g) l'immigration dans les Régions de l'Europe, des Amériques et du Pacifique occidental de populations en provenance des pays du Moyen-Orient.

27. Dans toutes les régions où l'utilisation de la pipe à eau est répandue, elle touche tous les groupes socio-économiques. Dans certaines régions, l'Europe et les Amériques par exemple, l'utilisation de la pipe à eau a été adoptée par les groupes socio-économiques intermédiaire et supérieur et par les personnes ayant fait des études universitaires. Il est alarmant d'observer que dans

<sup>1</sup> Maziak W, Nakkash R, Bahelah R, Hussein A, Fanous N, Eissenberg T. Tobacco in the Arab world: old and new epidemics amidst policy paralysis. *Health Policy and Planning*. 2013;1–11. Published online 19 August 2013. doi:10.1093/heapol/czt055.

<sup>2</sup> Warren CW, Lea V, Lee J Jones NR, Asma S, McKenna M. Change in tobacco use among 13–15 year olds between 1999 and 2008: findings from the Global Youth Tobacco Survey. *Global Health Promotion*. 2009;16(Suppl. 2):38–90. doi:10.1177/1757975909342192.

<sup>3</sup> Primack BA, Shensa, Kim K, Carroll MV, Hoban MT, Leino EV et al. Waterpipe smoking among U.S. university students. *Nicotine and Tobacco Research*. 2013;15(1):29–35. Published online 28 May 2012. doi:10.1093/ntr/nts076.

<sup>4</sup> Jawad M, Abass J, Hariri A, Rajasooriar KG, Salmasi H, Millett C et al. Waterpipe smoking prevalence and attitudes amongst medical students in London. *International Journal of Tuberculosis and Lung Disease*. 2013;17(1)137–40. doi:10.5588/ijtld.12.0175.

certaines pays, notamment dans la Région de la Méditerranée orientale, des enfants de moins de 10 ans fument déjà la pipe à eau.<sup>1</sup>

28. L'utilisation simultanée d'autres produits du tabac est observée et l'utilisation de la pipe à eau chez les jeunes risque d'ouvrir la voie à d'autres formes de consommation, notamment la cigarette.

### **Aspects économiques et environnementaux du tabac des pipes à eau**

29. L'analyse économique du marché des pipes à eau est relativement déficiente, ce marché étant largement hétérogène et irrégulier en comparaison du marché des cigarettes.

30. Il existe des rapports contenant des informations empiriques sur le commerce illicite des produits pour pipe à eau mais il n'existe pas de données complètes sur le commerce licite ou illicite du tabac des pipes à eau, notamment la nature et le volume du commerce du tabac des pipes à eau dans les pays et entre les pays.<sup>2,3</sup>

31. Les données relatives au prix des produits du tabac pour pipe à eau, à la structure et au niveau des taxes à l'importation et à la vente de ces produits et aux droits d'accise sont limitées. Certaines Parties (la Turquie, par exemple) ont relevé ces dernières années la fiscalité des produits pour pipe à eau. La mesure dans laquelle une hausse des taxes sur les produits pour pipe à eau engendre une hausse des prix et l'effet de ces prix sur l'accessibilité financière de ces produits sont également mal connus.

32. Il existe un lien économique étroit entre l'utilisation des pipes à eau en public et l'industrie des loisirs dont les cafés et les restaurants sont la meilleure représentation. La consommation des produits du tabac pour pipe à eau transgresse en outre les lois contre la pollution de l'air à l'intérieur des locaux.

### **Expérience des Parties à la Convention concernant les produits pour pipe à eau**

33. Les recherches sérieuses sur l'expérience qu'ont les Parties des produits du tabac pour pipe à eau sont limitées ou inexistantes. Il existe des données limitées pour certaines Parties sur la consommation, les pratiques de fabrication, la publicité et les activités promotionnelles, la composition, les effets nocifs et les facteurs socioculturels associés à l'utilisation des pipes à eau.

34. Les Parties sont mieux sensibilisées au tabac des pipes à eau et à leur consommation mais quelques-unes seulement (Bahreïn, Oman et Turquie, par exemple) ont adopté des stratégies et des politiques relatives à cette question. Plusieurs Parties de la Région de la Méditerranée orientale (Égypte, Jordanie et Liban, par exemple), de la Région européenne (Turquie, par exemple) et de la Région des Amériques (Brésil, par exemple) ont mené des campagnes de sensibilisation à l'intention du public et des écoliers sur les effets nocifs de l'utilisation des pipes à eau, dont un grand nombre ont été organisées en coopération avec des organisations non gouvernementales locales.

---

<sup>1</sup> McKelvey K, Wilcox M, Madhivanan P, Mzayek F, Khader YS, Maziak W. Time trends of cigarette and waterpipe smoking among a cohort of school children in Irbid, Jordan, 2008–11. *European Journal of Public Health*. 2013;23(5):862–7. doi:10.1093/eurpub/ckt140.

<sup>2</sup> All Party Parliamentary Group on Smoking and Health. *Inquiry into the illicit trade in tobacco products*. 2013: p.46. (<http://www.ash.org.uk/APPGillicit2013>).

<sup>3</sup> Renforcer la lutte contre la contrebande de cigarettes et les autres formes de commerce illicite de produits du tabac – Une stratégie globale de l'UE. Bruxelles: Commission européenne; 2013 ([http://ec.europa.eu/anti\\_fraud/documents/2013-cigarette-communication/communication\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/anti_fraud/documents/2013-cigarette-communication/communication_en.pdf)).

35. La coopération entre les Parties dans le domaine de la lutte contre l'utilisation des pipes à eau est limitée.

### **Résumé des difficultés, des besoins et des possibilités concernant la lutte contre le tabagisme à la pipe à eau**

36. Le corpus de connaissances, les données factuelles et les capacités de recherche dans les domaines de l'utilisation, de la prévention et de l'élimination de l'utilisation des pipes à eau ont tous besoin d'être renforcés. Les recherches sur les pipes à eau sont limitées en général et il existe un important déficit de recherches destinées à identifier les ingrédients et les additifs et à évaluer la toxicité de tous les produits pour pipe à eau. Une Conférence internationale consacrée à la recherche sur le tabagisme à la pipe à eau a été constituée récemment et des organismes financiers internationaux, tels les National Institutes of Health des États-Unis d'Amérique et le Centre de recherches pour le développement international du Canada, ont soutenu des recherches sur l'utilisation des pipes à eau ces dernières années. Les informations manquent cependant dans de nombreux pays sur les types, la variété, l'hétérogénéité (notamment la définition du produit même) et la composition des produits pour pipe à eau. Les ingrédients supplémentaires, les niveaux de nicotine et d'autres constituants toxiques et/ou cancérigènes varient sensiblement entre les nombreux types de produits pour pipe à eau, d'où les différents niveaux et types de nocivité pour la santé associés à leur consommation. Les Parties à la Convention, dans le cadre de leurs systèmes de surveillance du tabagisme établis en vertu de l'article 20 de la Convention, doivent renforcer leur capacité de suivi régulier des schémas d'utilisation de la pipe à eau dans leur juridiction et de l'influence sur le commencement et le maintien du tabagisme à la pipe à eau. Il est aussi important de renforcer la collecte et la notification de données sur les questions relatives à la production, au commerce (licite ou illicite), à la fiscalité, au prix, aux politiques de lutte contre les pipes à eau, et à leur application. Ces mesures fourniront les données nécessaires à l'élaboration des politiques.

37. Compte tenu du faible coût de la fabrication des produits pour pipe à eau, par ailleurs moins taxés que les cigarettes, les produits pour pipe à eau sont relativement bon marché et donc abordables pour les mineurs et les jeunes. La fiscalité pourrait être un outil utile pour réduire la consommation des produits pour pipe à eau par ces groupes et par d'autres personnes, notamment moyennant l'harmonisation des taxes entre différents produits du tabac à fumer et du tabac sans fumée.

38. Les normes et les méthodes de validation pour analyser la composition des produits pour pipe à eau font défaut. L'hétérogénéité des pipes à eau dans les pays en développement pose un problème supplémentaire pour la réglementation et les analyses mais la fourniture de ces informations devrait être rendue obligatoire, notamment en raison des données établissant la présence de plusieurs agents toxiques et cancérigènes dans la composition et les émissions du tabac des pipes à eau. L'échange de ces données entre les Parties permettrait d'améliorer l'efficacité de la réglementation.

39. Des interventions ciblées sont nécessaires pour répondre au besoin de services aidant les fumeurs de pipe à eau à arrêter de fumer. L'expérience montre que l'appui existant au sevrage tabagique des fumeurs de pipe à eau est très limité. Il est important de promouvoir des interventions efficaces et économiques et l'échange d'informations, de connaissances et d'outils pour le traitement de la dépendance à l'égard de la pipe à eau entre pays en développement où l'utilisation des pipes à eau est très répandue.

40. Il est important de sensibiliser le public aux effets sanitaires de la pipe à eau et de dissiper l'idée de l'innocuité ou de la nocivité réduite de son utilisation. Ces efforts de sensibilisation devraient particulièrement cibler les mineurs, les parents et les femmes enceintes.

41. Une attention prioritaire devrait être accordée à la formulation, l'adoption, la mise en œuvre et l'application de politiques et d'interventions relatives à l'utilisation des pipes à eau dans le cadre de la mise en œuvre complète de la Convention dans la majorité des Parties, notamment moyennant l'intégration de la lutte contre le tabagisme à la pipe à eau dans l'ensemble des mesures de lutte antitabac. De plus, si les directives adoptées par la Conférence des Parties prévoient des mesures de lutte détaillées contre tous les produits du tabac, leur application peut encore être étendue à l'élaboration de politiques et de mesures ciblant spécialement les produits du tabac pour pipe à eau. Au nombre des exemples figurent les questions relatives à l'apposition de mises en garde et leur taille, à la publicité, à l'accès des mineurs aux produits, à l'interdiction des informations trompeuses sur le conditionnement, et aux panneaux visibles informant le public dans les cafés et les restaurants qu'il est interdit de fumer la pipe à eau. Comme dans le cas des cigarettes, un recueil des mises en garde facilitera l'application de ces mesures de lutte.

42. Des études prospectives bien contrôlées seront nécessaires pour évaluer tous les effets à long terme de l'utilisation des pipes à eau, compte tenu notamment du fait que l'épidémie de tabagisme au mu'essel a commencé entre 1990 et 1995. Il est proposé d'inclure dans cette évaluation des études des marqueurs biologiques d'exposition pouvant servir aux fins de la réglementation.

43. L'utilisation de charbon pose un problème de réglementation concernant la production de substances toxiques et cancérigènes. Il convient également d'évaluer son potentiel incendiaire et les Parties devraient envisager d'établir des systèmes de surveillance à cet effet.

44. Il existe un lien étroit entre les arômes et la consommation répandue des produits du tabac pour pipe à eau, et il conviendrait d'envisager l'inclusion de l'interdiction de ces additifs dans les mesures de lutte.

45. Compte tenu de l'accroissement prévu du marché des produits pour pipe à eau et de leur intégration dans les activités commerciales des sociétés productrices de tabac multinationales, les Parties devraient être attentives aux efforts visant à étendre leur utilisation et renforcer la mise en œuvre de l'article 5.3 de la Convention-cadre.

46. Si le potentiel de coopération entre les Parties dans les domaines scientifique et technique de la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS aux niveaux national, régional et mondial est reconnu, il reste nécessaire de développer la coopération régionale et la coopération interpays internationale pour définir les meilleures pratiques et promouvoir des stratégies de lutte contre l'utilisation des pipes à eau et freiner sa propagation. Les Parties en butte à des problèmes liés à l'utilisation des pipes à eau devront aussi bénéficier d'un appui pour renforcer leur capacité à formuler des politiques relatives aux pipes à eau et à appliquer ces politiques.

### **Mesures à prendre par la Conférence des Parties**

47. La Conférence des Parties est invitée à prendre note du présent rapport et à fournir des indications supplémentaires.

= = =